

Le 29 septembre 2018

CHSCT : La dernière séance...

♪ *La lumière revient déjà et le film est terminé. Je réveille mon voisin, il dort comme un nouveau-né...* ⁽¹⁾
 (SUD siège à côté de la Direction, il faut parfois leur donner un coup de coude, passionnés qu'ils sont par les sujets...)

Le CHSCT disparaîtra pour notre site en octobre 2018. Sa relève, le CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail), n'aura plus les mêmes moyens tant au niveau humain que juridique.

La dernière séance aura lieu le 11 octobre 2018 sous le rictus faussement nostalgique de la Direction.

Né en 1982 des lois AUROUX, la mort du CHSCT s'est « jouée » en 2008 avec la remise du rapport de la commission ATTALI à Nicolas SARKOZY. L'un des co-auteurs de ce rapport est un certain... Emmanuel MACRON. La suite, on la connaît désormais.

De nombreux sujets ont été évoqués et/ou soulevés en CHSCT : RPS, amiante, risque chimique, OMF, sous-effectif, PDV, chaîne blindée proche de percer, externalisation d'AD2, externalisation DI/PE, enquête sur les TMS (en cours), expertises sur de nombreuses réorganisations, accidents...

S'y ajoutent des milliers de constatations, semblant parfois anodines, mais contribuant à améliorer les conditions de travail et/ou à débloquer de nombreuses situations dégradées.

La fin du CHSCT, acteur majeur de prévention des risques professionnels, marque donc une nouvelle étape dans une entreprise où tout ne s'apparente qu'à un simple jeu d'argent.

DÉPART	Gare des Dunes	CONSULTANTS	OPERATEURS	CHSCT	PROJECTION
Ne touchez aucun avancement en passant ici →		500€/JOUR	Exploitez avec une équipe en sous-effectif.	 AVANCEZ DE DEUX CASES À PARTIR DU 11 OCTOBRE	JOUEZ ENCORE PLUSIEURS TRIMESTRES
Économies 	<div style="text-align: center;"> <h1>ORANOPOLY</h1> <p>Édition du site de La Hague</p> <p>"Le jeu où vos efforts ne seront pas récompensés"</p> <p>Cartes Perte d'Acquis</p> </div>				SÉCURITÉ-SANTÉ 5 pourquoi, 5S, GEMBA et au final : MÉDICAL !
CONGÉS IMPOSÉS 2 à 3 congés/semaine					 Cartes Économies
 Licenciement	BADGEUSES 2.500.000 €	PDV Touchez 80.000€ Et revenez case consultants.	BATIMENT ADMINISTRATIF Si vous avez un pion "Cadre SUP", avancez d'une case. Sinon, reculez d'une case.	Perte Acquis	

Pour toutes vos questions, contactez nous sur : sud.anc.lahague@gmail.com et www.sudhague.fr

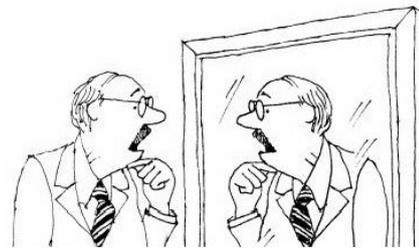
⁽¹⁾Eddy Mitchell, La Dernière Séance, 1977.

La visite impromptue...

Début septembre, un membre de la Direction est venu réaliser une visite de terrain en zone contrôlée.

« Etourdie », cette personne est arrivée directement en zone, Dosicard activé mais non apparent, sans être passée au préalable au bureau travaux pour acter de sa future présence en bâtiment.

Au-delà du défaut manifeste d'exemplarité, SUD s'interroge sur les troubles récurrents de la mémoire qui semblent toucher les membres de notre Direction. A suivre en CSSCT ?



Une Direction encline aux troubles de la mémoire ?

DROIT DE GREVE PCM - PLAINTE AU FOND !

SUD l'avait annoncé dans son tract du 21 juin 2018 à la suite de notre entretien avec l'inspectrice du travail sur les OMF. Depuis, celle-ci a rendu sa décision, maintes fois commentée.

SUD a donc pu compléter son dossier et déposer plainte au TGI de Cherbourg AU FOND afin de faire rétablir le droit de grève au sein du service DUOT/PCM. **Le droit de grève est un droit constitutionnel. Il ne peut être restreint qu'au seul motif de la sûreté/sécurité.**

La Direction a donc trouvé une technique : dire que tout est sûreté/sécurité et n'en donner à aucun moment l'info.

Afin d'être le plus transparent possible dans ce dossier (32 pages de conclusions et plus de 70 pièces), **SUD décide de dévoiler les « enjoindre » de son dossier :**

- enjoindre Orano Cycle à établir l'effectif de sécurité au sein de DUOT/PCM,
- enjoindre Orano Cycle à établir une liste d'analyses de sécurité (SUD : *une analyse/un prélèvement visant uniquement à l'exploitation ne peut être considéré comme analyse/prélèvement de sécurité*),
- enjoindre Orano Cycle d'avoir à rendre obligatoire la mention sur les bons d'analyses de leur caractère tenant, ou non, à l'impératif de sûreté/sécurité (SUD : *afin qu'un salarié de PCM puisse se positionner quant à son traitement*).

Cette procédure est dite "AU FOND" dans le sens où tout y est étudié en détails par la justice. Sa durée est supérieure à un an.

Le Syndicat UNSA SPAEN a décidé de s'associer à notre plainte. **Fidèle à ses principes d'union syndicale**, SUD a évidemment accepté. En effet, **la qualité du dossier et la réussite de celui-ci sont les seules choses qui comptent.**

SUD entend faire de cette plainte une tête de pont pour les autres services (R7, labo R7, SPR...) dont les restrictions au droit de grève sont également abusives.

L'incontournable chapitre sur...les élections !



Chacun d'entre vous connaissant nos valeurs et nos engagements, nous tenons plutôt à apporter des précisions sur nos listes.

SUD a mis de nombreux « jeunes » sur ses listes (à moins de 40 ans on est dit « jeune » dans le syndicalisme et on est dit « vieux » dans nos services).

Nous avons tenu à les mettre en haut de liste donc potentiellement éligibles.

Faire une liste avec des jeunes, mais ne mettre que des anciens en haut de liste, ça ne serait en rien le renouvellement sur lequel SUD s'est engagé !

Le CSE doit être l'occasion de voir les nouvelles générations s'exprimer , d'autant que les mandats dureront 4 ans !

Des jeunes uniquement en suppléant alors ? Non ! Les nouvelles lois font qu'un suppléant n'a pas d'heures de délégation attirées et n'a pas le droit d'assister aux réunions sauf si son titulaire est absent.

SUD a donc tenu à mettre en position titulaire : Arnaud LEMAITRE - 39 ans - 1ère ligne collège 1, Laetitia ROUSSELIN - 29 ans - 2ème ligne - collège 1, Hervé SOHIER - 37 ans - 1ère ligne collège 2 et Lydie BRISSAUD - 38 ans - 2ème ligne collège 2.

Frédéric QUESNEL - 42 ans - collège 2 - soutien radioprotection - côté démantèlement, Eric GYURJAN - 51 ans - collège 2 - en charge des sujets projection et IDR, Christophe GOSSSELIN - 51 ans - collège 1 - en charge des sujets mutuelle et handicap et Lola TACITE - 28 ans - collège 1 - sur la parentalité avec Laetitia et Arnaud, complètent nos premières lignes en suppléants.

Tous sont opposés au détachement syndical à 100%. Intellectuellement et moralement, l'expérience se prend avant tout au milieu de nos collègues, dans nos services et dans nos bâtiments sur lesquels nous continuerons d'être profondément encrés !